

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Modification simplifiée n°2 du PLU de Hauteluce	Commune de Hauteluce

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Non concerné
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Non concerné

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Monsieur le Maire, Commune de Hauteluce
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Commune d'Hauteluce 154 rue de la Voûte 73620 HAUTELUCE Tel. : 04 79 38 80 31 Mail : contact@mairie-hauteluce.fr
NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?

Oui	Non	<p><i>Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours</i> <i>Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours</i></p> <p>OUI, SCOT Arlysère approuvé le 9 mai 2012, en cours de révision.</p>
-----	-----	---

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?

Oui	Non	<p><i>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale</i> <i>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</i></p> <p>Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hauteluce a été approuvé le 22 septembre 2021. Il a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Une modification simplifiée portant sur des compléments au rapport de présentation, divers points de règlement, des compléments aux OAP en faveur de la résidence principale pour la population permanente et la suppression d'une construction sur le plan de zonage est en cours.</p> <p>La présente modification simplifiée est la deuxième. Elle a pour objet la création d'un secteur Na (secteur Naturel dans lequel les constructions agricoles sont autorisées) sur le secteur de Belleville.</p> <p>Voir Notice de la modification en pièce jointe pour les extraits du règlement et du zonage avant et après procédure.</p>
-----	-----	--

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?

Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	758 habitants en 2018 (données INSEE)
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	6 247 ha
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	Environ 2 205 m ²
<p>Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.</p> <p>Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet</p>	<p><i>Indiquez les données en surface ou en pourcentage</i></p> <p>Cf. tableau ci-dessous</p>

Zones	PLU approuvé en 2021 (en ha)	Modification simplifiée 2022 (en ha)	Evolution (en ha)
Zone Urbaine			
U	21.07	21.07	
U1	2.68	2.68	
Uep	6.76	6.76	
Uep1	0.57	0.57	
Ui	13.64	13.64	
Us	30.73	30.73	
Us1	1.29	1.29	
Us2	1.11	1.11	
Us3	3.52	3.52	
Uv	2.98	2.98	
Uv1	0.11	0.11	
Sous-total zone Urbaine	84.46	84.46	
Zone A Urbaniser			
1AU	1.36	1.36	
2AU	0.16	0.16	
Sous-total zone A Urbaniser	1.52	1.52	
Zone Agricole			
A	849.96	849.96	
Aa	2181.32	2181.32	
Aas	961.09	961.09	
As	24.25	24.25	
Sous-total zone Agricole	4016.62	4016.62	
Zone Naturelle			
N	1788.44	1788.22	-0.22
Na		0.22	0.22
Nep	10.76	10.76	
Nh	7.07	7.07	
Nr	1.61	1.61	
Ns	222.42	222.42	
Nszh	70.56	70.56	
Nzh	77.84	77.84	
Sous-total zone Naturelle	2178.7	2178.7	

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

Les principales orientations du PADD du PLU de 2021 sont les suivantes :

- Le principe 1: TERRITOIRE: HAUTELUCE : une commune Montagne, avec les objectifs :
 - Poursuivre les coopérations intercommunales.
 - Assurer le lien avec les communes périphériques du territoire communal.
 - Valoriser les couronnes vertes agricoles et forestières
 - Mettre en valeur l'image de marque du territoire communal

- Le principe 2: ENVIRONNEMENT: HAUTELUCE: une commune Nature, avec les objectifs :
 - Intégrer les continuités écologiques
 - Maintenir la trame verte et bleue locale
 - Protéger les espaces naturels et paysagers de la commune
 - Valoriser les espaces agricoles

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

- Le principe 3: SOCIAL: HAUTELUCE: une commune Village, avec les objectifs :
 - Renouveler les pôles bâtis et limiter les extensions bâties.
 - Opter pour un développement bâti maîtrisé en valorisant les dents creuses
 - Développer de nouvelles formes d'habiter et réhabiliter le parc ancien
 - Assurer la mixité dans la programmation des produits de logements
- Le principe 4: ECONOMIE: HAUTELUCE: une commune Station, avec les objectifs :
 - Préserver l'identité rurale et agricole communale
 - Développer un tourisme de qualité entre station et village
 - Dynamiser et accompagner l'offre commerciale touristique
 - Renforcer la polarité d'équipements publics
- Le principe 5: DEPLACEMENTS: HAUTELUCE: une commune Etendue, avec les objectifs :
 - Hiérarchiser le maillage viaire et limiter la place de la voiture
 - Organiser le stationnement
 - Renforcer les transports en commun
 - Développer la trame des modes doux

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : délibération engageant la procédure

Par exemple :

- de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet
- de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

Les évolutions du PLU ont pour objectifs de permettre la construction d'un bâtiment à destination d'exploitation agricole, dans le cadre du développement d'une activité apicole (besoins de locaux de stockage, d'une miellerie,...)

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

Oui	Non	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?

	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...

	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ?	X		Commune concernée en totalité par la loi montagne.
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ?	X		SDAGE Rhône Méditerranée
Autres : Appartenance de votre commune à une	X		La commune de Hauteluca appartient à la Communauté d'Agglomération Arlysère.

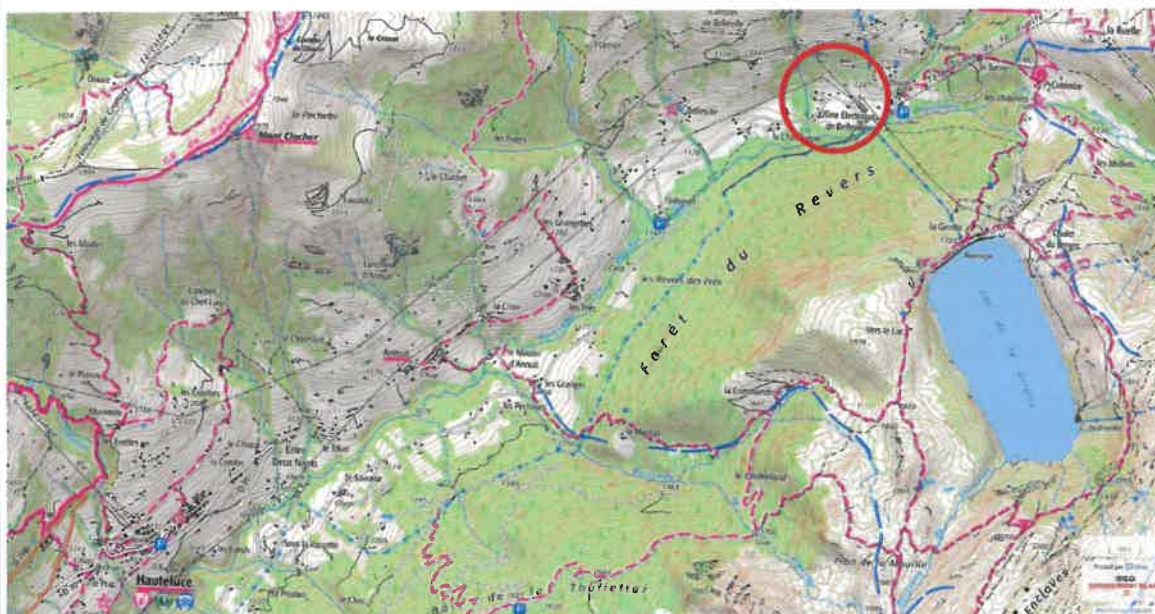
3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...

	oui	non	Le cas échéant, précisez
communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...			

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ? Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

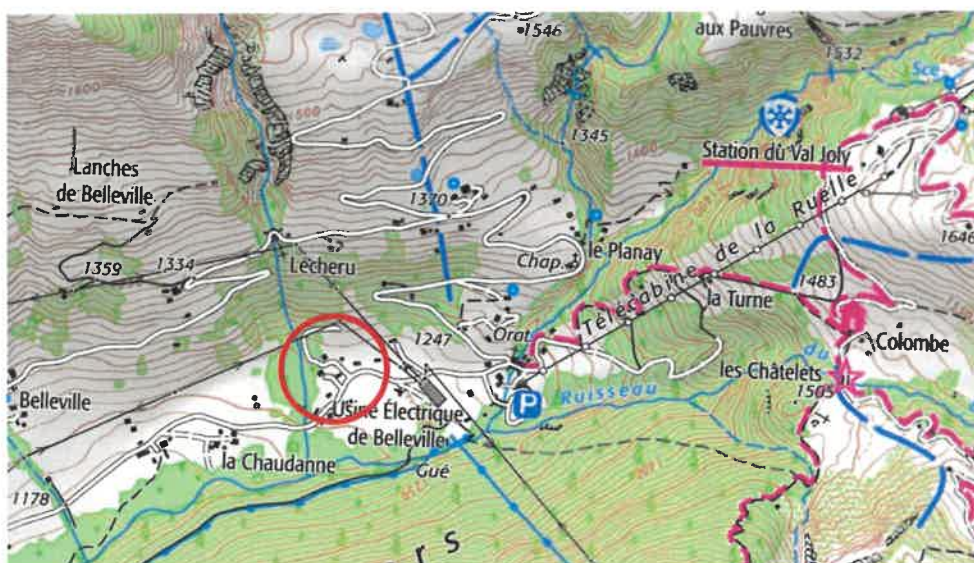
L'évolution du zonage se situe dans la vallée de Belleville.

Localisation du site objet de l'évolution



Source : <https://geoportail.rgd.fr/v>

Localisation du site objet de l'évolution - zoom



Source : <https://geoportail.rgd.fr/v>

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	Commune rurale de montagne support de station
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	Non concerné.
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	Non concerné
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	Non concerné
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	<i>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</i> Non concerné
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Non concerné
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	Non concerné
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	
<i>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</i> 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation 5. les objectifs de densité 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN	
Non concerné.	

4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Non concerné
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...)
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	Non concerné
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	Non concerné
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	Non concerné
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers									
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?						
Des espaces agricoles ?		X	<p><i>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</i></p> <p>AOP Beaufort et Chevrotin Type de zone : IGP toutes confondues Zone d'indication géographique protégée Interlocuteur : DDT / INAO</p> <table border="1"> <tr> <td>Nom de la zone</td> </tr> <tr> <td>Emmental de Savoie</td> </tr> <tr> <td>Emmental français Est-Central</td> </tr> <tr> <td>Gruyère</td> </tr> <tr> <td>Pommes et poires de Savoie</td> </tr> <tr> <td>Tomme de Savoie</td> </tr> </table> <p>Et Raclette de Savoie</p> <p>Les espaces agricoles ne sont pas concernés par les évolutions du PLU.</p> <p><i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i></p>	Nom de la zone	Emmental de Savoie	Emmental français Est-Central	Gruyère	Pommes et poires de Savoie	Tomme de Savoie
Nom de la zone									
Emmental de Savoie									
Emmental français Est-Central									
Gruyère									
Pommes et poires de Savoie									
Tomme de Savoie									
Des espaces boisés ?		X	<p><i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i></p> <p>Les espaces boisés ne sont pas concernés par les évolutions du PLU</p>						
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?		X	<p><i>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</i></p> <p>Environ 2 205 m² passent de zone Naturelle en secteur Na dans lequel les constructions agricoles</p>						

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers

			<p>sont autorisées. Le site concerné se situe dans la continuité immédiate d'un groupement d'une dizaine de constructions.</p> <p>A l'est une zone humide est identifiée par le Conservatoire des Espaces Naturels. Le passage d'une écologue a permis d'en préciser le périmètre et d'éviter ainsi toute atteinte à cet habitat.</p>
Complétez si nécessaire			

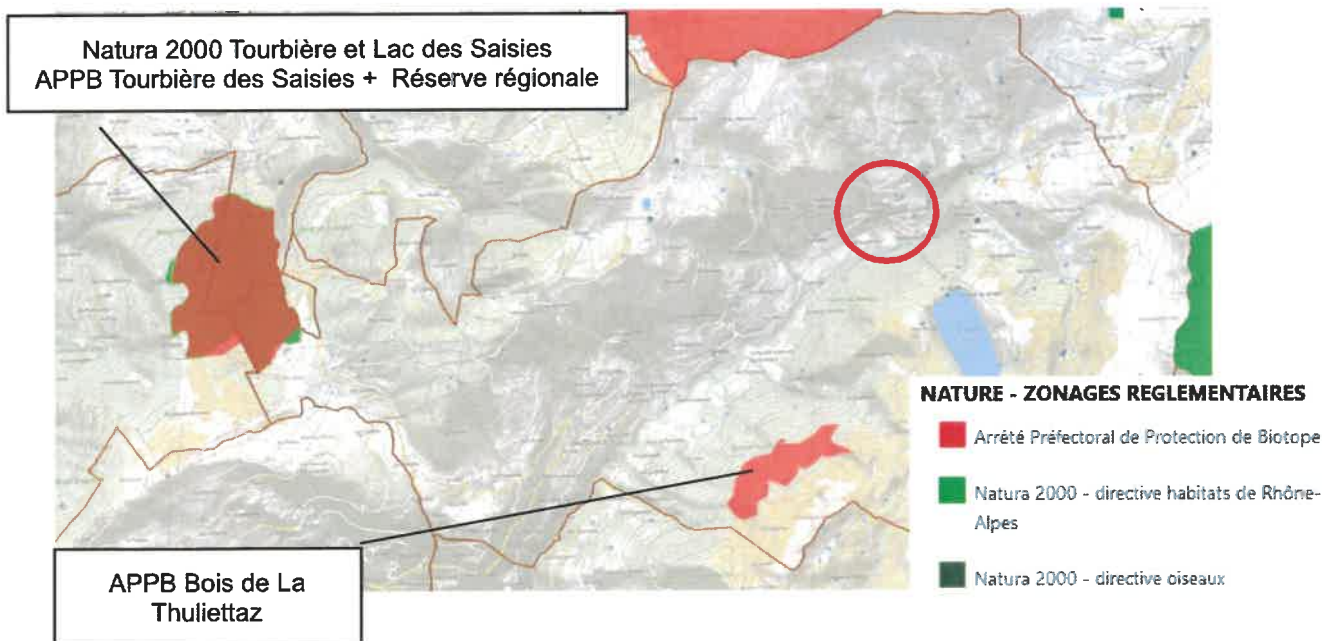
4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?</p> <p>http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>	X		<p>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi.</p> <p>Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</p> <p>« Tourbière et Lac des Saisies »</p> <p>Sans enjeux par rapport aux évolutions du PLU. (pas d'habitats naturels ni d'espèces communautaires concernées dans le périmètre de la zone Na)</p>
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p>http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>	X		<p>Quatre ZNIEFF de type 2 : « Beaufortain », « Ensemble des zones humides des Environs de Combloux et Megève », « Ensemble de zones humides du Nord du Beaufortain » et « Massif du Mont Blanc et ses Annexes » ;</p> <p>Cinq ZNIEFF de type 1 : « Massif du Joly », « Montagne d'Outray – Rocher des Enclaves », « Tourbière des Pémonts », « Tourbière des Saisies » « Tourbières de Plan Jovet »</p> <p>Situation dans la vaste ZNIEFF de type 2 du massif du Beaufortain. Le projet ne remet pas en cause la fonctionnalité de la ZNIEFF ni les milieux ayant valu son identification.</p>
<p>Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?</p> <p>http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>	X		<p>L'APPB Tourbière des Saisies L'APPB Bois de La Thuliettaz</p> <p>Ils sont situés à grand distance du site du projet et sont sans enjeux par rapport aux évolutions du PLU.</p>

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?	X		42 zones humides. L'évolution du PLU se situe à grande proximité de la zone humide de Belleville. Le périmètre de la zone Na définie évite la zone humide, dont la limite a été vérifiée sur le terrain par une écologue. Vor la notice pour le détail
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ? https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html		X	Aucun cours d'eau de la liste 1 ou 2 dans l'aire d'étude du projet. Le ruisseau de Chaudanne à l'ouest est équipé d'une microcentrale à hauteur de l'aire du projet
Complétez si nécessaire			

Localisation du site Natura 2000 et des APPB



Source : https://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

Zones humides, ZNIEFF de type 1 et 2



BIODIVERSITE-GEODIVERSITE - INVENTAIRES ZNIEFF et ZICO

- ZNIEFF de type 1 (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique)
- ZNIEFF de type 2 (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique)

Inventaire des zones humides

- Zones humides du département de la Savoie

Source : https://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

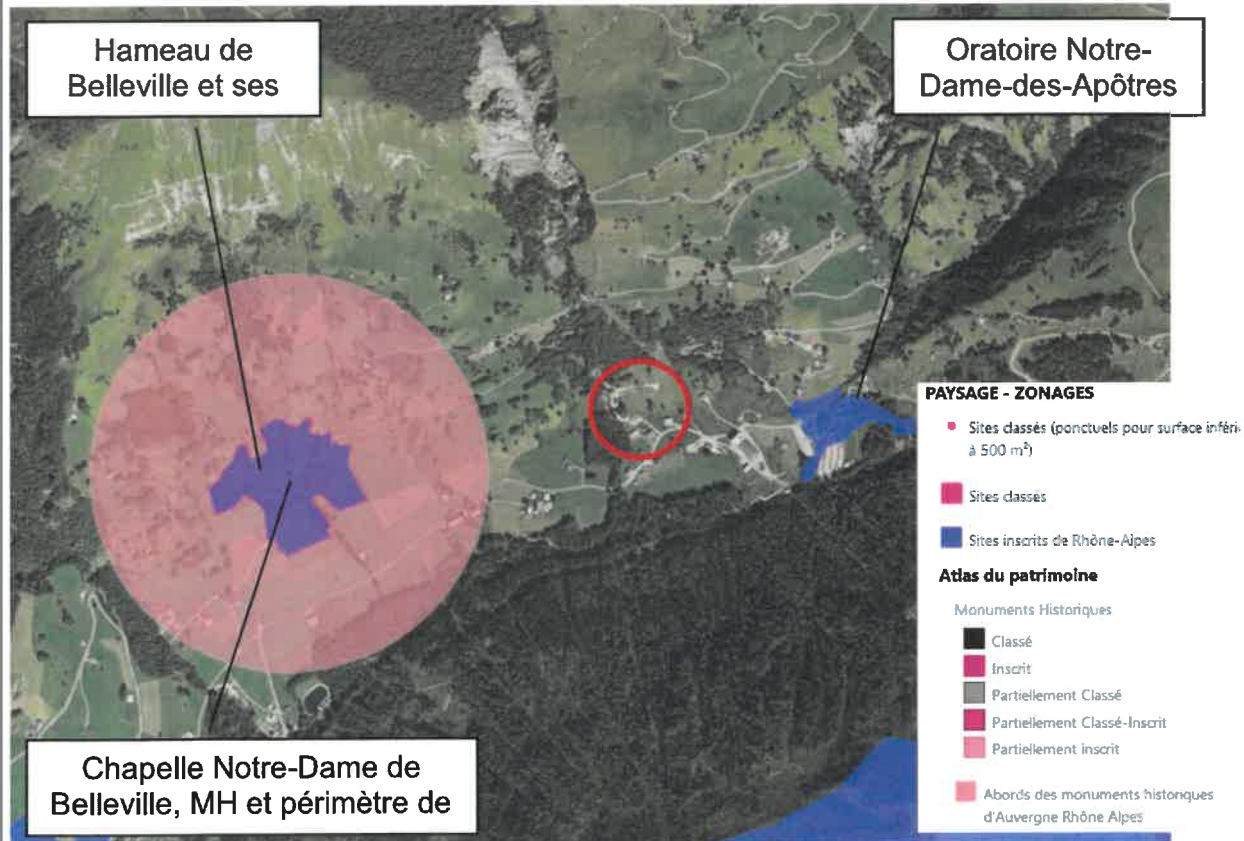
4.4 Continuités écologiques			
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	Oui	Non	Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ? Aucune continuité écologique recensée par le SCOT.
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles Aucun corridor recensé par le SRADDET.		

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	X		Neuf sites inscrits : « Le Col des Saisies et ses Abords », « Coles du Joly et de la Fenêtre, Lac de la Girotte et ses Abords », « Hameau d'Annuit », « Hameau d'Entre Deux Nants et ses Abords », « Hameau de Belleville et ses Abords », « Hameau du Pré », « Oratoire Notre-Dame-des-Apôtres », « Village de Hauteluca » Proximité des sites inscrits du Hameau de Belleville et ses abords et de l'Oratoire Notre-Dame-des-Apôtres. Sans visibilité directe du site objet avec le périmètre d'évolution du PLU. Des covisibilités depuis des vues éloignées (sommets environnants). Enjeu limité vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/	X		<i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</i> Deux Monuments Historiques classés : « la chapelle Notre de Dame de Belleville » et « l'Eglise St Jacques » Proximité du MH Chapelle ND de Belleville, mais hors périmètre des 500 m. Sans visibilité directe du site objet avec le périmètre d'évolution du PLU. Des covisibilités depuis des vues éloignées (sommets environnants). Enjeu limité vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		X	

Complétez si nécessaire

Localisation des sites inscrits et du monument historique classé les plus proches



Source : https://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

4.6 Ressource en eau

Captages

Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?	Oui	Non
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p>		
<p>Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?</p>		X
<p>Autres captages prioritaires ?</p>		X

Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales

<p>Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?</p>	X		Non concerné
<p>Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</p>	X		Non concerné
<p>Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?</p>	X		Non concerné

Complétez si nécessaire

4.7 Sols et sous-sol

Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?	Oui	Non	
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>			
<p>Sites et sols pollués ou potentiellement pollués : base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</p>		X	Aucun site BASOL
<p>Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=</p>	X		Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Services : deux sites BASIAS Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
<p>Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?</p>		X	

Complétez si nécessaire

4.7 Sols et sous-sol

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?

Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?

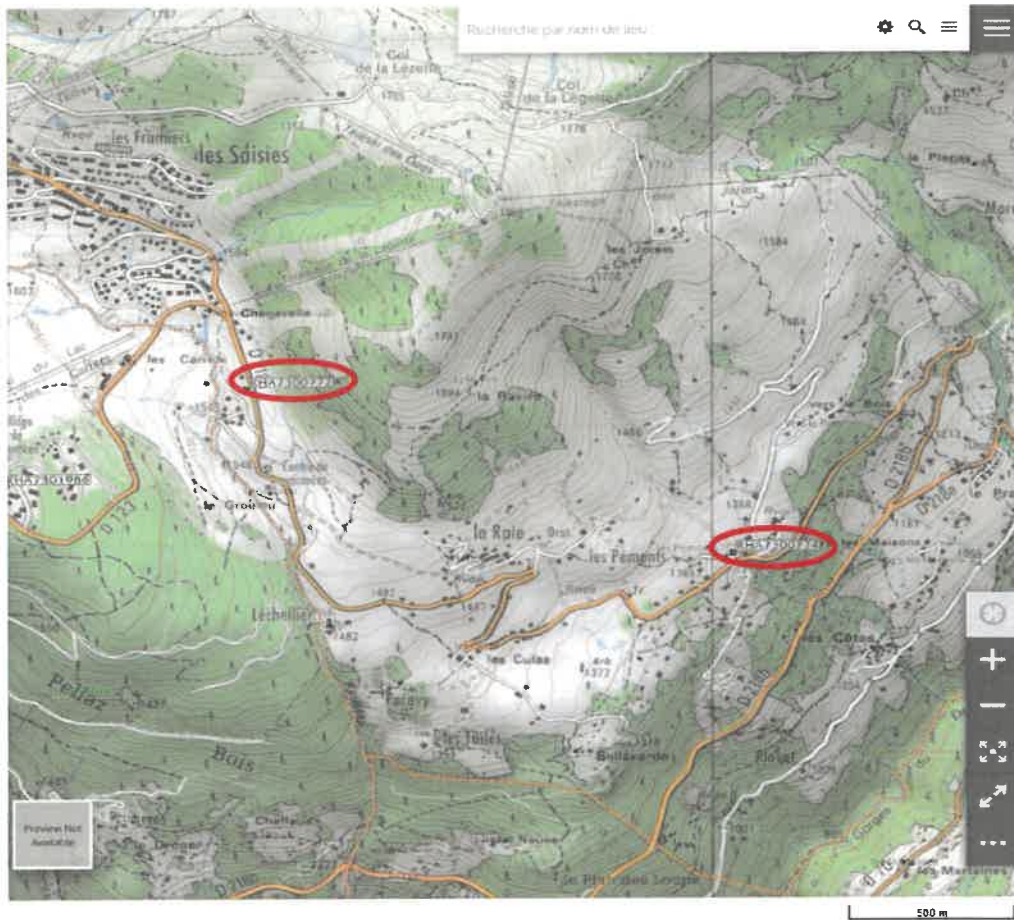
Oui

Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

Et quels sont les enjeux identifiés ?

Localisation du site BASIAS



Source : <https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees/carte#admin/com/73132>

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?		X	Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	X		PPRN approuvé le 28 décembre 2018 ; modification approuvée le 7 janvier 2020 Le périmètre du secteur Na est défini en fonction des aléas identifiés sur le secteur.
Nuisances ?		X	Exemple : sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	X		Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc... Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

5. Annexes (rappel)


Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	X
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	X Arrêté
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	X Voir notice de la modification
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	X

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 11/08/2022 Lieu : Hauteluce	NOM	PRENOM
	SIGNATURE	DESHARETS Laurin



6. ANNEXE 1

Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier
Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple

M. le Maire / Mme Marie-Christine BRAISAZ
Mairie de Hauteluce
Commune d'Hauteluce
154 rue de la Voûte
73620 HAUTELUCE
Tel. : 04 79 38 80 31
Mail : contact@mairie-hauteluce.fr

Marie-Christine BRAISAZ : marie-christine.braisaz@mairie-hauteluce.fr

Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel

Agence ROSSI
Gabrielle MOLLIER
50 rue Suarez
73200 ALBERTVILLE
04 79 37 07 07 – urbanisme@agence-rossi.fr